

L'an deux-mille-vingt-deux, le vingt-neuf septembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
23 septembre 2022

Délibération publiée le 5 octobre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 26

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Roland MARION, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; Laëtitia DETROY HARDY ; Pierrick CAPELLE ; Emmanuel BOUTILLIER ; Delphine BACHELÉ ; Serge MÉDINA.

Représentés ayant donné pouvoir : Marielle BARRE, pouvoir donné à Amandine HUMEAU ; Lydie NORMAND, pouvoir donné à Laëtitia DETROY HARDY ; Marie-Noëlle LEGENTIL, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU, pouvoir donné à Dominique VIEJO ;

Absents : Mikaël BOISSEAU, Béatrice VALIN ;

Secrétaire de séance : Delphine BACHELÉ ;

OBJET : AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE LOISIRS – CONVENTION DE MÉCÉNAT

Rapporteur : Monsieur Franck POQUIN, Maire

EXPOSÉ

Envoyé en préfecture le 03/10/2022

Reçu en préfecture le 03/10/2022

Affiché le

SLO

ID : 049-200082550-20220929-DEL_2022_63-DE

La commune de Saint-Léger-de-Linières envisage d'aménager une aire de loisirs et d'installer divers équipements, comme un terrain multisports, localisés Espace vert du Pâtis, commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois.

À cette occasion, le Groupe GIBOIRE, dans le cadre de l'aménagement du lotissement du Toulonnet, souhaite soutenir financièrement cette réalisation tout en assurant la promotion de l'image du Groupe, à l'occasion de la réalisation et de l'inauguration du projet envisagé.

Afin de soutenir ce projet, le Groupe GIBOIRE s'engage à verser la commune de Saint-Léger-de-Linières la somme 50.000 €.



Vu le projet de convention ;

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil municipal approuve la signature de la convention de mécénat avec le groupe Giboire.

La secrétaire de séance

Delphine BACHELÉ

Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN

